



Le Forgien



Bulletin municipal d'informations

JUIN 2019
N°42

■ Vie communale

■ Budget

■ Animations

■ Conseil
municipal

■ Culture



Arrivée de la fibre optique...



Contournement Puydrouard...



Mail : mairie.forges@orange.fr
Site internet : www.mairie-forges.fr



Vie Communale



Le mot du Maire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Depuis plus de deux ans, les 24 communes de la CDC AUNIS SUD travaillent ensemble à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUI- H). Ceci a représenté un travail intense, passionnant et déterminant pour l'avenir de notre territoire.

Le PLUI-H est un document stratégique qui traduit les grandes orientations d'aménagement de notre CDC à l'horizon 2030. C'est une démarche solidaire qui garantit la cohérence et la complémentarité du développement de l'ensemble des communes pour répondre aux besoins (logements, équipements...) de l'ensemble de la population. C'est enfin un outil réglementaire qui indique le droit des sols de chaque parcelle publique ou privée et qui remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

Il doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale approuvé en 2014, prendre en compte tous les documents supra communaux, respecter le cadre législatif notamment la baisse de la consommation des espaces agricoles et le non développement des petits hameaux.

Toutes les communes ont dû accepter une restriction des surfaces à construire par rapport à leur PLU existant et fixer des priorités dans les Opérations d'Aménagement Programmé (lotissements)

Le règlement a été simplifié avec 4 zones : U urbaine, AU à urbaniser, A agricole, N naturelle et 9 articles organisés en 3 chapitres.

Voici quelques éléments chiffrés à l'horizon 2030 :

- Pour la CDC AUNIS SUD, en conservant le rythme de croissance observé depuis 2014 on arrive à un seuil de population d'environ 38 000 habitants. Pour accueillir ces nouveaux habitants, il est nécessaire de mobiliser 115 hectares dont 75 ha en extension et 40 ha en densification.
- Pour FORGES cela se traduit par une programmation de 120 logements supplémentaires d'ici 2030 : 100 logements dans les OAP pour une superficie de 6 ha et 20 logements au sein des espaces bâtis (dents creuses et divisions parcellaires). L'objectif densité est de 25 logements par hectare pour les 2 pôles structurants que sont AIGREFEUILLE et SURGERES et de 17 logements pour les autres communes.
- Le PLUI-H affiche une superficie de 115 hectares de foncier à vocation économique en extension des espaces existants.

Le projet du PLUI-H a été arrêté en conseil communautaire le 8 avril. Il a été transmis à chaque commune pour avis dans un délai de 3 mois. Le conseil municipal de FORGES a approuvé le projet du PLUI-H le 7 mai dernier.

Le tribunal administratif de POITIERS vient de nommer trois commissaires-enquêteurs pour mener l'enquête publique ouverte à tous les habitants de la CDC AUNIS SUD du 9 septembre au 11 octobre 2019. Vous pourrez pendant cette période consulter en mairie l'ensemble des documents graphiques et écrits et transcrire toutes vos remarques ou réclamations. Début septembre nous vous ferons un rappel plus précis de l'ensemble des informations nécessaires. Au regard des modifications éventuelles à apporter, l'objectif est que le PLUI-H soit approuvé et en application début 2020.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents du PLUI-H sur les sites internet de la commune et de la CDC Aunis Sud.

Je reste à votre disposition ainsi que mes collègues pour tout sujet ou question à votre convenance.

Bien cordialement, Micheline BERNARD



CARTON ROUGE !!!

Aux petits malins qui s'amuse à déplacer les panneaux de signalisation routière de leur emplacement d'origine !!
Cela fait 2 fois que cela se produit...
Pourquoi jouer avec ces panneaux ?

Quel est le but recherché ?

Sinon de risquer de créer un accident vis-à-vis des automobilistes, en les déplaçant ou en les enlevant pour les mettre dans un fossé !!!

Merci de ne pas recommencer SVP.

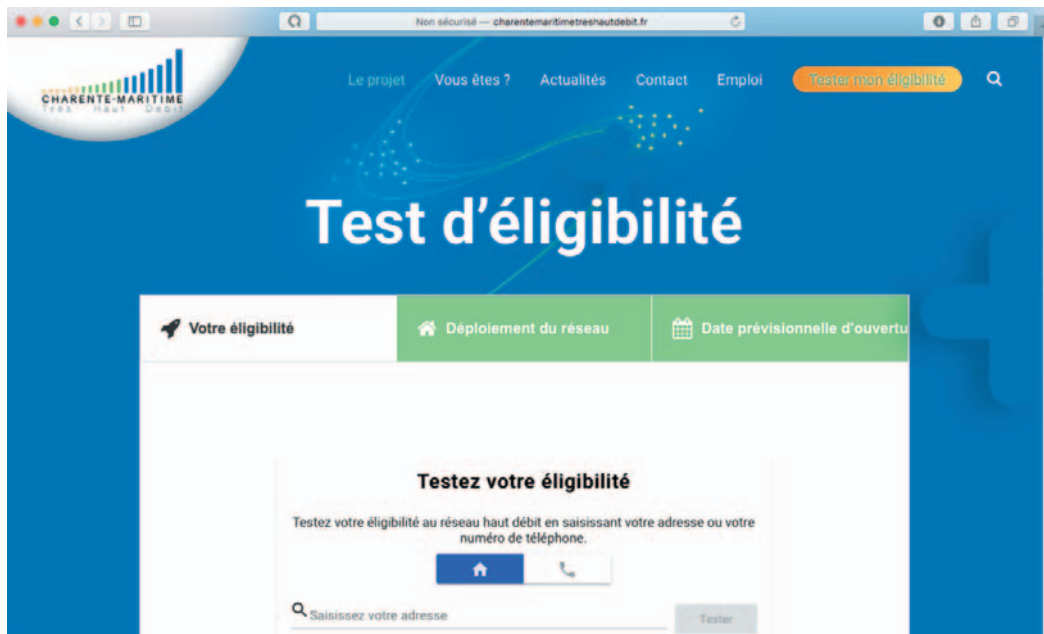


Internet Très Haut Débit

La fibre arrive très bientôt dans nos foyers.

Pour tout savoir de l'état d'avancement du déploiement par l'entreprise Charente Maritime Très Haut Débit (filiale d'Orange), connectez-vous sur :

<http://www.charentemaritimetreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite/>



Vous pourrez suivre pratiquement en temps réel les secteurs qui font l'objet du raccordement au très haut débit.

Une fois le réseau fibre déployé dans les rues (signalés par une pastille verte sur le site de suivi de déploiement) le raccordement effectif des logements se fait par les fournisseurs d'accès Internet : Orange et SFR ont déjà conclu un accord, Free et Bouygues sont encore en négociations. Une simple prise fibre sera implantée dans votre logement, sur laquelle vous pourrez raccorder votre installation.

Que les réseaux soient enterrés ou non, il est très important de savoir où ils arrivent dans le logement et le passage prévu pour le câble doit être dégagé (par exemple en aérien prévoir un élagage en cas de présence d'arbres à proximité des câbles).

Les deux réseaux (cuivre et fibre) fonctionneront simultanément : le raccordement des logements individuels à la fibre est totalement facultatif. Le coût supplémentaire d'un abonnement fibre pour un particulier sera d'environ 5 € pour une offre basique internet-téléphone-télévision. Déduction éventuelle de l'abonnement tél fixe orange.

Vos seuls interlocuteurs sont Orange et les techniciens installateurs du réseau.

Votre mairie n'a pas connaissance de l'état exact de l'avancement du projet. Voir plus haut lien internet.

Etat civil

NAISSANCES

COUTANCEAU Adèle le 22 février

CAILLE Eléna le 28 mars

PETROWISTE Mathilde le 25 avril

MARIAGES

VINSON Pierre ET GUIDET Laëtitia le 13 avril

BRAUD Emmanuel et CHATELAIN Patricia le 27 avril



DECES

BRUNETEAU Jean-Marie le 3 mars

GILLARD Jeanne le 12 avril

COSSEAU Claude le 18 avril

MOREAU Valentine le 28 avril

Bruits ferroviaires nocturnes

SNCF Réseau va procéder aux travaux de mise en conformité des câbles sur des tronçons de la ligne reliant Saint-Benoît à la Rochelle.

Les travaux sont organisés de nuit, à raison de 5 nuits par semaine, sur une amplitude horaire de 22h30 à 5h00, les nuits du dimanche soir jusqu'au vendredi matin.

Ils se déroulent du 20 mai au 31 octobre 2019.

Les engins utilisés sont une pelle RR, une mini pelle, quelques camions & un projecteur pour éclairer le chantier.

Le bruit généré n'excédera pas 100 décibels.



Gestion des déchets !



Vous devez contacter directement CYCLAD à

Surgères au 05 46 07 16 66 pour signaler un défaut de ramassage lors des jours de collecte, pour remplacement d'un bac, ou pour tous autres sujets concernant les Ordures Ménagères ou le tri sélectif.

La Mairie ne pourra que vous renvoyer vers ce service pour gérer ces problèmes qui n'entrent pas dans ses compétences.

Il est dommage que des gens s'adressent encore en Mairie en étant très peu "courtois", pour ne pas dire plus, concernant ces sujets.



Vie Communale

Plantations

Le mercredi 27 mars 2019, sous l'initiative du Conseil Municipal Jeunes, sous un agréable soleil de mars, les enfants de l'école des Tilleuls de Forges et les enfants du Centre de Loisirs des Bambins ont été invités à planter les trois chênes verts au terrain de jeux derrière l'église. Avec l'aide de Patrice et Richard, les enfants se sont relayés au maniement de la pelle pour creuser les trous. En une heure, les trois arbres étaient en terre. Après l'effort, la matinée s'est terminée autour d'un goûter bien apprécié par tous les enfants et même les plus petits de la crèche qui nous avaient rejoints. Un arrosage régulier (des arbres) est prévu, pour assurer une bonne reprise.

En attendant de se mettre à l'ombre sous les arbres, nous remercions l'ensemble des enfants pour leur participation.



Soirée Migrants

Le samedi 23 mars, une soirée sur la condition des peuples migrants s'est déroulée dans notre salle des fêtes, avec la participation de l'Association Solidarité Migrants qui a présenté un film réalisé par SOS Méditerranée, suivi d'un débat sur les problèmes liés à l'accueil de ces populations qui quittent leurs pays pour fuir la famine ou les persécutions. A noter la présence de la famille Taibov, logée rue Délidon, dont la situation vient d'être régularisée par les autorités.



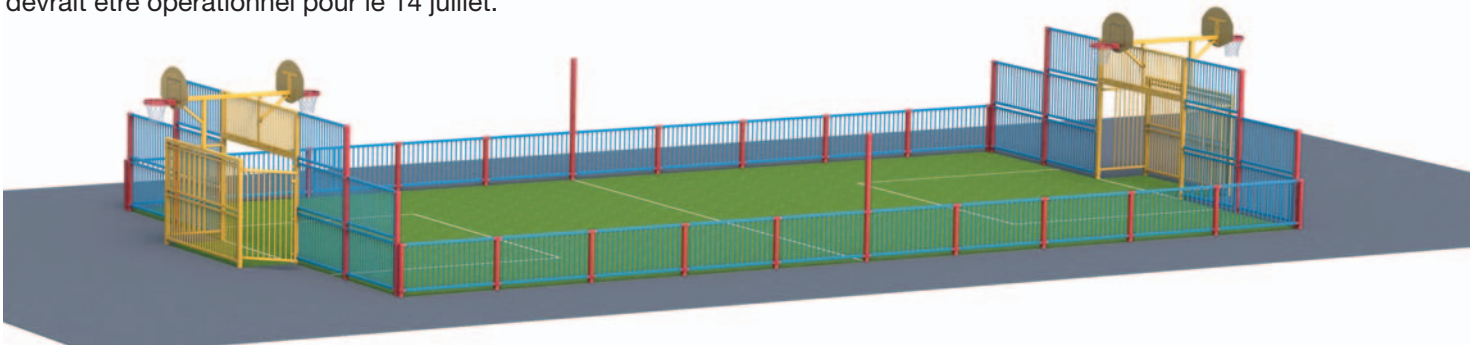
Travaux en cours

RUE DELIDON : Après l'examen des appels d'offres remis par les entreprises, les travaux de voirie devraient démarrer courant juin après les raccordements définitifs Enedis et Orange, les poteaux actuels devant être supprimés. Fin prévue en octobre.

CONTOURNEMENT DE PUYDROUARD : la direction des infrastructures du département envisage une possible ouverture d'ici la fin de l'année. La grande rue de Puydrouard devrait retrouver un peu de calme et de sécurité.

Contrairement aux rumeurs et fausses informations que certains malveillants se font un plaisir de diffuser, les travaux du contournement se déroulent comme prévu : ni retard, ni malfaçons qui obligeraient l'entreprise EIFFAGE à recreuser sous le pont pour n'avoir pas respecté les cotes techniques nécessaires. Ceci était prévu. Laissez les équipes compétentes faire leur travail !

ESPACE MULTISPORTS : Suite à la demande du Conseil des jeunes, nous avons étudié la faisabilité d'un espace MULTISPORTS sur l'aire actuellement occupée par le terrain de tennis qui n'est pratiquement plus utilisé actuellement. Ce nouvel aménagement permettra la pratique de plusieurs disciplines, dont le football, le basket, le hand-ball, le volley, le tennis. Il devrait être opérationnel pour le 14 juillet.



2019, pensons à l'environnement !



Cette année, la municipalité a décidé d'orienter ses investissements en matériels plus propre pour notre planète mais aussi plus confortable d'utilisation pour nos personnels.

Nous avons souhaité équiper nos agents techniques avec du matériel de nettoyage de voirie "électrique".

Nous avons opté dans un premier temps pour une débroussailleuse à batterie, portable avec harnais, de la marque Française "Pellenc" possédant une lame "City cut" anti projection pour un coût de 3094 € TTC.

Ce système à batterie, polyvalent, peut s'adapter sur d'autres matériels tel coupe-branche, taille-haie, coupe herbe et même tondeuse. Dans l'avenir nous compléterons la gamme.

Puisque nous avons interdiction d'utiliser des pesticides pour le respect de l'environnement, nous avons choisi, après maintes concertations, tests, et échanges de conseils avec les communes voisines, un désherbeur à air chaud pulsée de la marque Française "Ripagreen" pour 2808 € TTC. Cet appareil est autonome avec lance et chariot pour le transport de la bouteille de gaz.

Bien sûr le fonctionnement dans les interventions est tout à fait différent mais nous nous devons d'aller vers ces directives de développement durable pour transmettre à nos générations futures une terre plus préservée.

C'est l'accumulation de tous ces petits gestes et grandes attentions qui feront qu'un jour ou l'autre notre environnement sera bien meilleur.



ANNONCE UTILE

Mme VENNEL Karine récupère vos essaims d'abeilles à FORGES et 20 km alentour. N'hésitez pas à la contacter au 06 42 52 92 41

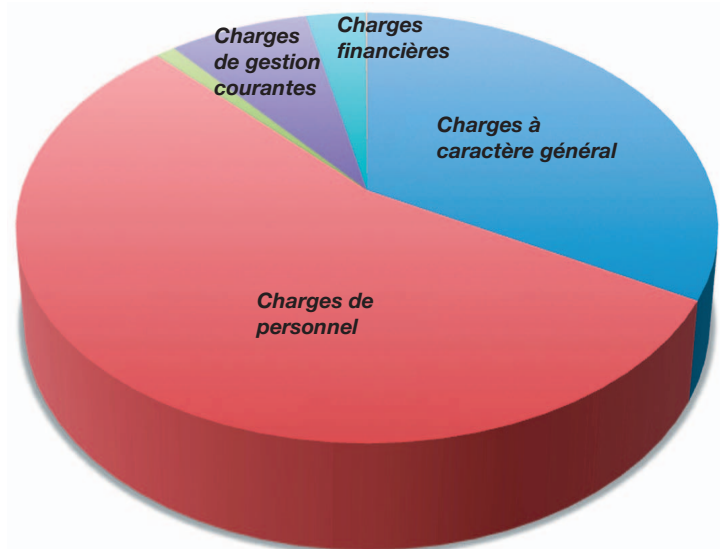




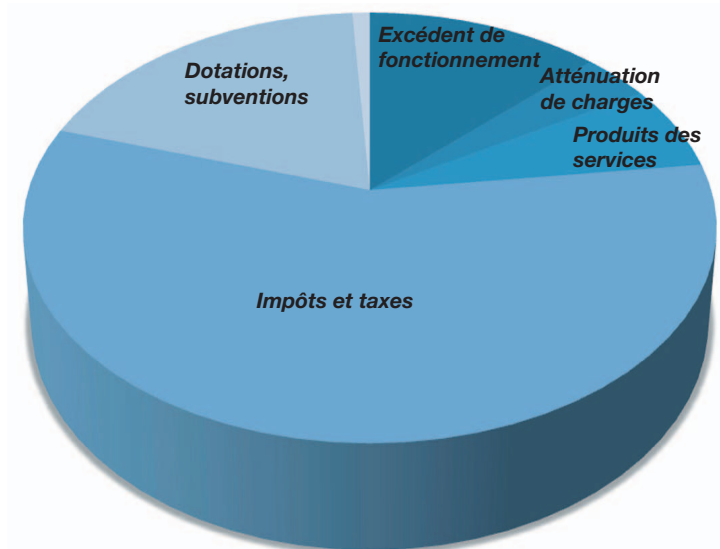
Budget Communal

Compte administratif 2018

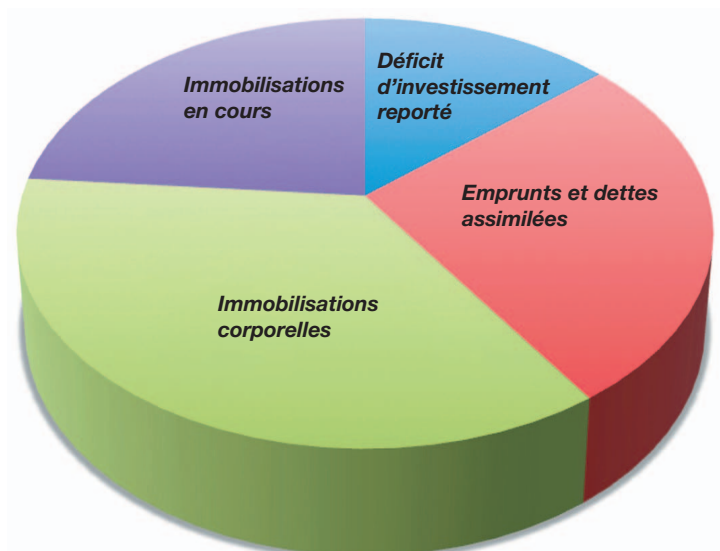
Dépenses de fonctionnement		
Libellé	Budget 2018	Réalisé
Charges à caractère général	237 300,00	234 315,13
Charges de personnel	395 000,00	389 125,13
Atténuation de produits	7 670,98	7 670,98
Charges de gestion courantes	59 544,00	54 053,64
Charges financières	23 175,62	23 131,87
Dépenses imprévues	13 372,80	0,00
Opération d'ordre	404,78	404,76
Dépenses réelles	913 113,35	708 701,51
SOLDE		204 411,84



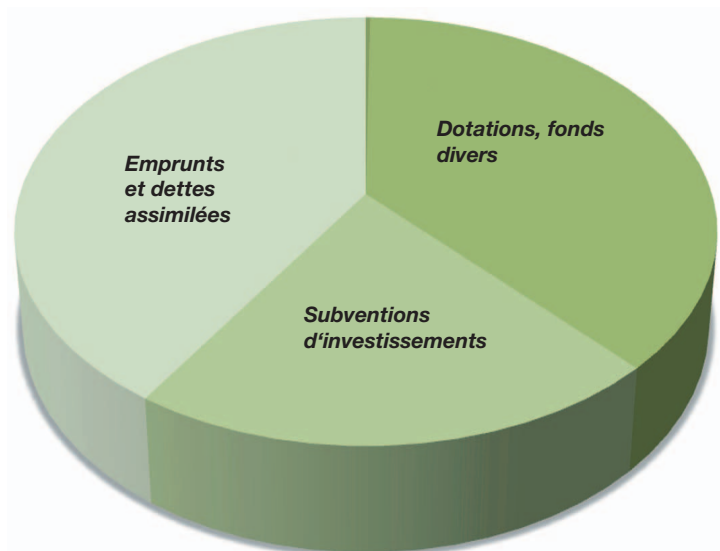
Recettes de fonctionnement		
Libellé	Budget 2018	Réalisé
Excédent de fonctionnement	120 789,35	120 789,35
Atténuation de charges	25 000,00	34 467,51
Produits des services	65 030,00	60 621,80
Impôts et taxes	508 000,00	533 174,16
Dotations, subventions	182 294,00	179 952,58
Autres produits de gestion courantes	12 000,00	19 069,69
Produits financiers	0,00	5,71
Produits exceptionnels	0,00	165,83
TOTAL	913 113,35	948 246,63



Dépenses investissement 2018		
Libellé	BP 2018	CA 2018
Déficit d'investissement reporté	43 462,53	43 462,53
Opérations patrimoniales	2 000,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées	84 490,60	84 490,60
Immobilisations incorporelles	79 806,00	0,00
Immobilisations corporelles	501870 00	112 793,00
Immobilisations en cours	487 834,92	74 681,87
TOTAL	1 199 464,05	315 428,33
SOLDE		884 035,72



Recettes d'investissement 2018		
Libellé	BP 2018	CA 2018
Virement de la section de fonctionnement	176 645,17	0,00
Opération d'ordre	404,78	404,76
Opérations patrimoniales	2 000,00	0,00
Dotations, fonds divers	90 462,53	64 772,82
Subventions d'investissements	405 810,00	36 133,58
Emprunts et dettes assimilées	524 141,57	70 000,00
TOTAL	1 199 464,05	171 311,16
SOLDE		-1 028 152,89



Proposition de budget 2019

RECETTES FONCTIONNEMENT	
Produits de services	63 170,05
Impôts et taxes	546 185,00
Dotations/subventions	176 920,00
Produits de gestion courante	10 000,00
Produits exceptionnels	7 976,00
Atténuation de charges	30 000,00
TOTAL RECETTES RÉELLES	834 251,05
Excédent de fonctionnement	103 427,95
TOTAL	937 679,00

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	244 900,00
Charges de personnel	395 000,00
Atténuation de produits	8 000,00
Charges de gestion courante	60 600,00
Charges financières	27 130,00
Charges exceptionnelles	2 818,00
Dépenses imprévues	15 000,00
TOTAL DEPENSES RÉELLES	753 448,00
Virement à section investissement avec OD	184 231,00
TOTAL	937 679,00

RECETTES INVESTISSEMENT	
DOTATIONS/RÉSERVES	45 000,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	136 117,17
Subventions investissement	251 008,00
Excédent investissement reporté	0
Emprunts reçus	583 868,00
Opérations d'ordre	1 000,00
Reste à réaliser	70 000,00
Virement section fonctionnement sans OD	184 231,00
TOTAL RECETTES RÉELLES	1 271 224,17

DÉPENSES INVESTISSEMENT	
Emprunts	70 000,00
Immobilisations	31 528,00
Déficit investissement reporté	144 117,17
Dépenses imprévues	0
Opération d'ordre	1 000,00
Reste à réaliser	62 000,00
Total des opérations d'équipement	962 579,00
TOTAL	1 271 224,17

Les principaux investissements prévus au BP 2019 sont :

- le solde de l'extension du restaurant scolaire qui sera opérationnel à la rentrée de septembre pour 453 371 € avec des subventions de l'État et du Département pour 211 458 €
- les travaux de la rue Délidon pour un estimatif de 380 000 € (en attente du résultat de l'appel d'offres) avec une subvention du contrat de ruralité de 17 800 €
- un programme de trottoirs : rue des Ormeaux, rue Eugène Charron, rue de l'Aunis et rue du Relais pour 50 000 € - des devis sont en attente pour définir les priorités
- la réparation du pont des Roulières par moitié avec la commune de Virson pour 6 200 €
- la part demandée par le département pour l'aménagement de la traverse de Forges pour 27 528 €
- des travaux aux bâtiments communaux : garage (porte), école maternelle (remplacement des velux) pour 11 200 €
- du matériel pour nos agents techniques (matériel de désherbage et débroussailleuse) pour 6 808 €
- remplacement partiel du mobilier de la bibliothèque pour un coût de 15 000 € subventionné par le Conseil Départemental à 25 %

- implantation d'un multi sports sur l'ancien terrain de tennis pour un coût de 40 000 € subventionné par le Conseil Départemental à 25 %. Cet équipement a été souhaité par le Conseil Municipal des Jeunes

Ces investissements sont possibles car notre endettement diminue fortement cette année et les années suivantes.

Dans le prochain bulletin, nous communiquerons les données de l'analyse financière de notre commune.





Animations

MARCHE SEMI-NOCTURNE

Le 29 juin organisée par le Comité des Fêtes. Inscriptions au 06 60 47 28 09 ou bulletin sur le site de la mairie <http://www.mairie-forges.fr/file/RANDO-FORGES-2019.pdf>

VIDE GRENIERS

Le 6 juillet au stade de foot organisé par l'APE Les Tilleuls.



Fête nationale le samedi 13 juillet

Avec repas en plein air (si le temps le permet !),
organisé par les associations l'USF Vétérans et CBR 17,
avec petite animation musicale...
Et feu d'artifice offert par la municipalité.



Les pieds en éventail, la jeunesse s'enjaille!!

Il était une fois, une association (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) qui ne rêvait que d'une seule chose, faire plaisir aux enfants et aux jeunes en proposant tout au long de l'année, quantité d'activités.

Alors au sein même de cette structure toute une équipe de professionnels travaillent

d'arrache pied pour proposer un programme riche en animations, suite aux diverses propositions des jeunes.

Voici ce que vous pourrez retrouver sur notre programme cet été :

- Un mini-séjour Disneyland à Paris du 8 au 9 juillet
- Un mini séjour détente en bord de mer à Meschers S/ Gironde du 15 au 19 juillet (CM1/CM/6ème/5ème)
- Un mini-séjour Vélodysée à Arcachon du 22 au 26 juillet (3ème/2nd/1ère)
- Un mini-séjour Surf / Char à voile à Oléron du 5 au 9 août (CM2/6ème/5ème/4ème)
- Mais également des sorties pour tout le monde: Parc aquatique, Indian Forest, des journées détente et massage, tournoi de jeux vidéo, activités loisirs créatifs, activités sportives, du bowling, des soirées bref pas le temps de s'ennuyer...

L'ensemble du programme peut vous être envoyé par email (jeunesse@papj.fr) ou être consulté sur notre site internet: www.papj.fr (dès la mi-juin)



Alors si tu es en CM2 ou que tu vas avoir 11 ans en 2019, le pôle jeunesse de PAPJ te souhaite la bienvenue.

Aurélie (responsable du service jeunesse secteur SIVOM) :
06 21 82 36 20

L'équipe d'animation du Pôle jeunesse

Association Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes

2 Z.I des Grands Champs

17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

Responsable secteur Aunis Sud : Virginie : 06 20 08 70 85

Responsable secteur SIVOM Plaine d'Aunis : Aurélie : 06 21 82 36 20

Animateurs: Thomas : 06 21 82 36 15 / Shaya : 06 03 16 70 53

Siège Social : 05 46 01 97 69



L'Accueil de Loisirs

Pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans

Il est ouvert aux familles, tous les mercredis, pendant les vacances et en accueil périscolaire, de **7h30 le matin jusqu'à 18h45 le soir**.

Des activités y sont proposées selon les saisons, l'âge des enfants et leur rythme.

Vos enfants y trouveront de nombreuses animations, sorties, mini séjours et nuitées.

L'équipe d'animateurs est diplômée et l'accueil est agréé conformément à la législation de la DDCS.



Programme de l'été 2019



Du mardi 9 juillet au vendredi 12 juillet * **MINI SÉJOUR NATURE** mutualisé à LANDRAIS: poney, pêche, jeux de piste.

Du lundi 16 juillet au jeudi 19 juillet * **MINI SÉJOUR CIRQUE** à ST GEORGES DU BOIS.

Du lundi 22 juillet au jeudi 25 juillet * **MINI SÉJOUR À VÉLO** à CHÂTELAILLON : activités de bord de mer.

Du mardi 30 juillet au mercredi 31 juillet * **NUITÉE PONEY**

...ET AUSSI DES ANIMATIONS SUR LE CENTRE DE LOISIRS

Venez nous retrouver du 8 juillet au 2 août où un grand nombre d'activités et de sorties vous seront proposées : motricité à poney, visite d'une ferme pédagogique, parcours à vélo, canoë, accrobranche, rando sac à dos pédestre et vélo, découverte du marais, plage, beach volley, rugby, piscine...(selon l'âge des enfants).

Un Multi-accueil parental & un Multi-accueil itinérant

(Pour les petits avant 4 ans)



L'association parentale propose un multi-accueil et un multi-accueil itinérant à la journée ou ½ journée. Les repas essentiellement biologiques et les couches écologiques sont fournis.

Multi-accueil parental à Forges : ouvert tous les jours de 7h30 à 18h30.

Multi-accueil itinérant : à Aigrefeuille les lundis et vendredis, au Thou les mardis.

Accueil enfants-parents : les mardis matins à Aigrefeuille et les jeudis matins à La Jarrie (gratuit sauf adhésion).

Espace de rencontres et d'échanges pour les parents accompagnés de leurs jeunes enfants.

Accessibilité et modalités d'inscription

Accessibles à tous, les tarifs sont en fonction des revenus et du nombre d'enfant dans la famille.

Tous les services des Bambins d'Aunis sont ouverts aux familles du territoire.

Notre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** aura lieu le mercredi 3 juillet 2019 à l'accueil de Forges, où diverses animations et un pot vous attendent ! Venez nombreux pour ce temps de partage et de bonne humeur !

Association parentale Les Bambins d'Aunis

N'hésitez pas à nous contacter au siège de l'association pour plus de renseignements :

Tél : 05.46.35.58.23 Mail : bambinsdaunis@wanadoo.fr Place de l'église 17290 FORGES



L'ÉQUIPE DES BAMBINS D'AUNIS VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTE VACANCES !



Soutenue par le la CdC Aunis Sud, le Sivom Plaine d'Aunis, les communes d'accueil, la CAF, la MSA et le Conseil Départemental.



Conseil Municipal

Conseil des Jeunes

La municipalité de Forges a créé un conseil municipal des jeunes (CMJ). Ils sont 15 conseillers et tous pleins d'idées. Vendredi 12 Avril, ils étaient six au conseil, les vacances étant passées par là, pour présenter leur projets sous la houlette d'Isabelle Villaudy-Talleg en charge du CMJ, aidée par Dominique Raymond et Christophe Pernin. Les projets ont été exposés par Lili Bersout qui a expliqué que les jeunes du conseil municipal ont fait des propositions pour rendre la vie plus agréable pour tous les habitants, tout d'abord au niveau de la sécurité routière, avec la création d'une piste cyclable en 2020, pour venir à l'école à vélo entre Puydrouard et le bourg de Forges. Le projet a été validé par le conseil des adultes. Les jeunes voudraient également la mise en place d'un pédibus pour la prochaine rentrée scolaire. Au niveau des projets les moins chers figurent l'installation de bancs sous les abri-bus et la création d'un verger partagé pour tous. Avec une réalisation à l'automne 2019 après avoir trouvé un espace adéquat.

Ils demandent également l'agrandissement de l'abri-bus pour les collégiens, une boîte à livres et l'installation de bacs à fleurs "Nous voulons plus de nature dans le village".

Le plus gros projet sera l'implantation d'un espace multi-sports sur le terrain de tennis, pour un coût de 38 825 €, avec subventions à l'appui.



Conseil Municipal : Extraits de délibérations

7 septembre 2018

Restaurant scolaire : la décision est prise d'abattre le noyer noir qui vu son importance, pose problème pour la nouvelle construction

Rue Délidon : acceptation des devis pour la reprise de l'éclairage (13 250,60 €) et travaux de génie civil Télécom (19 959,43 €)

Travaux : Point sur les travaux de sécurisation de la traverse du bourg, validation de la refecton partielle du chemin des Grandes Versennes, et validation des travaux rue de l'Augerie, petite rue de l'Augerie, rue et chemin de la Bonnatière.

Bâtiments : suite à la réfection de la toiture des garages rue des Roches, il est décidé de procéder au vidage complet des locaux pour réaliser une chappe destinée à accueillir le stockage des matériels et accessoires des associations.

9 novembre 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLUI, un inventaire des zones humides a été réalisé et financé par la CDC, avec l'aide de financement de l'agence de l'eau et du FEDER (fond européen)

Travaux restaurant scolaire : après discussion, le conseil décide de souscrire une assurance dommages-ouvrages auprès de la Mutuelle de Poitiers pour un montant de 7000 €.

Taxe d'aménagement : le taux applicable sur la commune est de 5 %.

La CDC applique un taux de 3 % pour les zones économiques dont elle assure l'entretien et l'aménagement. L'intégralité des sommes est perçue par la commune. Considérant ces éléments il est décidé d'appliquer un taux de 3 % pour la zone économique du Magnou.

Certains conseillers souhaiteraient qu'il soit étudié l'installation d'un espace multisports sur le terrain de tennis qui est actuellement très peu utilisé et délaissé.

4 janvier 2019

Suite à l'appel de l'association des maires de France et la décision de soutenir son action auprès de la Présidence de la République, un cahier de doléances sera tenu à disposition des administrés qui souhaitent exprimer leur difficultés devant la baisse de leur pouvoir d'achat et l'augmentation des taxes et impôts.

Suite à l'arrêté préfectoral prescrivant l'enquête publique relative à

l'implantation d'un parc éolien de huit machines sur la commune, du 21 janvier au 22 février, le conseil décide d'attendre la fin de l'enquête pour donner son avis.

Travaux : Suite à l'implantation des aménagements réalisés par le département, un problème de visibilité des chicanes a été signalé par de nombreux usagers. Une visite sur place avec l'agent départemental qui suivait le chantier a confirmé le problème. La signalétique complémentaire reste malheureusement à notre charge.

Le conseil autorise l'installation d'un service ambulant type Food Truck, tenu par un couple du Thou, les mardi soir devant la salle des fêtes.

1er mars 2019

Parc éolien : M. Bariteau, président de séance et 1er adjoint, expose qu'au vu des observations formulées sur le registre de l'enquête publique et des courriers reçus en Mairie et par la Préfecture, 113 personnes se sont exprimées représentant 391 observations. Sur ces 113 personnes, 23 sont en dehors du rayon d'affichage de l'enquête. Sur les 80 personnes concernées par le rayon d'affichage, toutes n'habitent pas la commune.

Avis défavorables 71 - Avis favorables 28 - sans avis 14

M. Bariteau précise que l'avis du conseil est seulement consultatif, la décision appartenant au Préfet.

MM. Bernard et Terrien ayant quitté la salle et ne participant pas au vote, le conseil s'est prononcé à 9 voix pour et 1 voix contre pour les machines prévues entre Forges et Marlonges et 7 voix pour et 3 voix contre pour les machines prévues au sud de la voie ferrée.

Le conseil procède ensuite à l'examen et au vote d'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018 (voir page 6)

Le conseil se prononce favorablement à l'adhésion à un groupement de commandes proposé par SDEER pour l'achat d'énergie, notamment pour le groupe scolaire dont les besoins sont supérieurs à la puissance de 32 Kva.

L'assurance dommages-ouvrages prend en charge les réparations dues aux malfaçons de la toiture de l'école maternelle pour un montant de 7 975,62 €.



FORGES au Kimméridgien - Les récifs coralliens de l'Aunis

Connaissez-vous la colonne vertébrale de l'Aunis ? C'est la ride dans le paysage qui partage les eaux qui vont vers la Charente, vers le Sud, des eaux qui vont vers la Sèvre et le Curé, vers le Nord. Elle s'étend d'Ouest en Est, de la Pointe du Chay à Angoulins, vers Surgères, en passant par Salles-sur-mer, le Thou, jusqu'à Saint-Mard et Saint-Jean-d'Angély.

Remontons très loin dans le temps, moins 154 millions d'années... au Jurassique.

Le Kimméridgien inférieur - une lointaine époque géologique, où se sont formées les roches qui constituent le substrat rocheux de l'Aunis et de notre commune.

A cette époque, notre région est une mer peu profonde et le climat est tropical. Notre morceau de continent est alors situé au niveau du tropique du Cancer. Bien avant que la dérive des continents ne le fasse remonter à sa position actuelle. Dans ces eaux chaudes se développent d'immenses massifs coralliens qui vont construire ces roches sur lesquelles nous habitons maintenant.

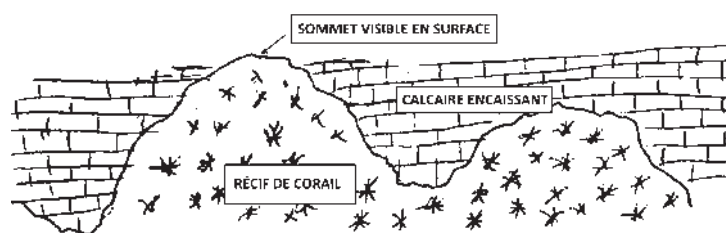
Les récifs ne sont pas continus, ils constituent de grandes lentilles. Ils ont été "envasés" dans une boue calcaire qui les a engloutie pour des millions d'années.

Cependant, le récif est plus dur que ces calcaires. Quand notre Aunis va émerger de l'océan - au Crétacé, l'érosion va commencer. Les calcaires vont s'user plus vite, et les massifs de coraux fossiles vont alors apparaître dans le paysage sous la forme que nous pouvons voir maintenant : la grande ride de l'Aunis et de petits moutonnements de quelques dizaines de mètres de circonférences et de quelques mètres de haut. Les plus évidents se situent entre Ardillières et Landrais, vers Les Pierrières.

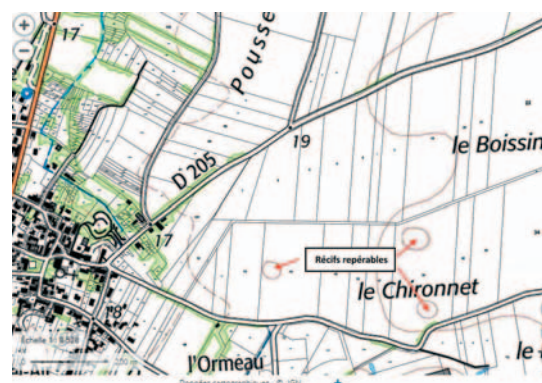


Ces lentilles de corail sont très poreuses. Elles constituent une grande réserve d'eau - un aquifère de très bonne qualité. D'ailleurs, si vous regardez bien, d'Angoulins à Surgères, de nombreux châteaux d'eau ont été implantés sur la "ride" de l'Aunis : Salles-sur-mer, La Gravelle, Le Thou, Surgères- Barabin.

La "ride" de l'Aunis est constituée par ces récifs. On peut les voir de plus près à la Pointe du Chay, à Angoulins, et dans certaines anciennes carrières, comme celle des "Pierrières" à Ardillières. Ces massifs récifaux, comme ceux actuels, abritaient une très importante faune qui vivaient autour. On y trouve de nombreux animaux marins fossilisés : Oursins, encrines, mollusques bivalves. A découvrir.



On en trouve plusieurs sur le territoire de Forges. La rue des Roches est ainsi nommée car elle est creusée dans un récif qui était plus dur à casser. Les plus visibles se situent au lieu-dit "Le Chironnet", au nord de l'usine de terreaux. En regardant bien on peut distinguer trois petites éminences. Quand on se promène sur celle qui est au nord-est, après les récoltes, regardez les cailloux qui sont sous vos pieds en allant vers le haut des buttes. Après le calcaire blanc uniforme, vous allez trouver les morceaux de coraux fossiles !





Le Forgien



INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE



☎ 05 46 35 52 70
 ☎ 05 46 35 56 42
 mairie.forges@orange.fr
 www.mairie-forges.fr

Horaires d'ouverture de votre mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h/12h	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/19h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	9h/12h	14h/17h30

Vous retrouverez la liste des assistantes maternelles, des entreprises et des associations de la commune sur notre site internet : www.mairie-forges.fr ou en mairie.

Permanence des élus

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1^{er} adjoint, délégué à la voirie, aménagement, environnement sur rendez-vous après 17 heures

Gérard RENOU : 2^{ème} adjoint, délégué aux bâtiments, à l'urbanisme et au PLU, du mercredi au vendredi sur rendez-vous

Isabelle VILLAUDY-TALLEC : 3^{ème} Adjointe, déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et à la communication, sur rendez-vous

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale et aux solidarités, assure une permanence au titre du CCAS tous les jeudis matins et sur rendez-vous.

SALLE DES FÊTES Salle associative



Réservation à la mairie
 La gestion est assurée par Stéphanie BRET

AGENCE POSTALE COMMUNALE accession par la mairie



Tablette tactile en libre service

Accès à :

- LA POSTE produits et services
- LA BANQUE POSTALE consulter et gérer ses comptes
- LA POSTE MOBILE
- Accès services publics : Impôts, Cadastre, Sécu. Soc., CAF, Légifrance, Pôle emploi, etc...

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie

CHRISTINE sauf vendredi et mercredi après 17 heures

- état civil
- élections
- PACS
- Recensement militaire
- carte d'identité, passeport
- sortie du territoire

CATHERINE sauf lundi

- urbanisme
- voirie
- assainissement

Bibliothèque

Ouverte le mercredi et le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Agence Postale Communale

Renseignements 05 46 35 52 69

Heures d'ouverture :

Lundi : 14h/18h - Mardi : FERME
 Mercredi 14h/19h - Jeudi : 9h/12h30
 Vendredi : 14h/17h30 - Samedi : 10h/13h

LA POSTE



Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.

